

deux religions, sur le terrain des mariages mixtes, a été des plus violents. Le clergé y a été menacé de toute la rigueur des tribunaux civils, de grosses amendes et de la prison, et sur six mille curés catholiques ainsi poursuivis, pas un seul n'a manqué à ses devoirs. — A Postdam, le capitaine R... a également embrassé la foi catholique, sans s'embarrasser des conséquences que cet acte de loyal courage aura probablement dans sa carrière.

Il a été fait en Autriche un relevé officiel des changements de religion qui ont eu lieu en 1842, dans toute la monarchie, la Hongrie et la Lombardie exceptées. Il en résulte que quatre-vingt-dix personnes ont assigé l'Eglise par leur apostasie, pendant cette année, qui, en revanche, en a ramené neuf cent trente-six au bercail de Jésus-Christ. Le relevé général des conversions à la foi catholique, qui ont eu lieu de 1833 à 1844, c'est-à-dire en dix années, en porte le nombre à cinq mille deux cent quarante-huit. Parmi ceux dont la conversion a été particulièrement remarquable ces jours-ci en Allemagne, se trouve M. Losinsky, célèbre peintre de paysage, occupé, en ce moment, à décorer à fresque le château royal de Capellen près de Coblenz.

Le docteur Georges Schlemmer, de Nuremberg, candidat de théologie protestante a fait à Munich, le 18 juillet, abjuration publique de l'hérésie; cette conversion a produit une grande sensation dans la capitale de la Bavière. En Angleterre, lady Henriette Pigott qui s'est fait en littérature une réputation très-distinguée, vient d'embrasser également la foi catholique. L'on assure qu'à l'avenir elle consacrerait son talent d'écrivain à la défense de l'Eglise qui la compte au nombre de ses enfants.

Une jeune Anglaise vient d'abjurer l'hérésie anglicane, au su et avec le plein consentement de sa famille, à Courtrai, d'où elle est allée rejoindre ses parents. — A Waterford, en Irlande, M. Georges Bailly, et à Galway, en Ecosse, le presbytérien Granet, ont abjuré leurs erreurs le même jour, 12 juin dernier.

Après les deux plus grands écrivains dont la Suisse s'honore dans ces derniers temps, MM. de Haller et Hurter, un personnage distingué du canton de Vaud vient de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. M. Chrétien Smell, ancien secrétaire rédacteur au ministère de la guerre en 1805, sous le régime de la république helvétique une et indivisible, banquier à Rome, où il a exercé, pendant près de vingt ans, les fonctions de consul-général de la Suisse, a abjuré le protestantisme entre les mains du cardinal Orsini. Il jouit, dans la capitale du monde chrétien, de la considération la mieux méritée. Aussi sa conversion y a-t-elle produit une grande sensation.

— M. Hurter, que les radicaux de Schaffouse ont si brutalement accueilli, parce qu'il a embrassé le catholicisme, fait ses préparatifs de départ pour aller s'établir à Munich, où il trouvera la liberté de conscience plus respectée que parmi les protestants de son pays.

ROME.

— On écrit de Rome :

« La nouvelle Basilique de Saint-Paul hors des murs se relève peu à peu du grand désastre qui la ruina de fond en comble dans la funeste nuit du 15 juillet 1823. Ce ne sera pas l'une des moindres gloires du pape Grégoire XVI d'avoir poussé les travaux avec une activité et par tant de généreux sacrifices, que déjà depuis quatre ans la nef transversale a été solennellement bénite par lui et rendue aux saintes cérémonies du culte. L'œil est ébloui par la magnificence des dorures et par la richesse des marbres qui resplendissent dans cette vaste partie de la nouvelle église. Mais l'âme chrétienne, au milieu de toutes ces splendeurs, aime surtout à se reposer sur le grand autel qui s'élève au dessus de la confession où ont été replacées les saintes reliques des glorieux apôtres. Chaque année, au jour anniversaire de la fête de saint Paul, le Pape se fait un pieux devoir d'aller visiter le tombeau que ses mains ont retiré de ses décombres et rendu à la vénération du monde catholique. Dans la matinée du dimanche 30 juin, le digne successeur de saint Grégoire le-Grand, par qui fut établie la solennité de la Commémoration de Saint-Paul, s'est rendu à la basilique dédiée à l'illustre apôtre des nations. Sa Sainteté a été reçue à la porte du monastère par les cardinaux qui font partie de la commission spéciale qui préside au grand œuvre de la reconstruction de l'église. Après avoir adoré le Saint Sacrement dans la chapelle à gauche de l'abside, le Pape, assisté de deux évêques et du cardinal Mattei, a célébré une messe basse sur l'autel de la Confession, près duquel il est ensuite demeuré longtemps prosterné dans le recueillement profond d'une prière mêlée de pieuses larmes. A l'issue de la messe solennelle chantée par le patriarche de Constantinople et à laquelle ont assisté le roi de Bavière et sa suite, plusieurs cardinaux, les dignitaires de la cour pontificale et un grand nombre de personnages appartenant à la noblesse étrangère ou romaine, le souverain Pontife a daigné se rendre dans l'intérieur du couvent, au milieu des religieux Bénédictins, heureux de déposer à ses pieds, en présence des illustres membres de la commission, l'hommage de leur vive reconnaissance et de leur vénération profonde. De son côté, le Saint-Père, avec cette aimable affabilité et cette bienveillance affectueuse qui donne un nouveau prix à la moindre de ses paroles, se plaisait à louer la sollicitude et le zèle intelligent du président et des membres de la commission. En ce jour béni et dans ce pieux pèlerinage où tant de personnages illustres se sont rencontrés auprès du tombeau du plus grand héros de la foi catholique; que de prières ferventes sont montées vers le trône de la miséricorde divine, non-seulement pour que les vœux offerts par le vénérable Pontife avec une touchante effusion de larmes durant l'auguste sacrifice, soient

exaucés, mais surtout pour qu'il revienne encore, pendant de longues années, prier avec un peuple qui l'aime, à ce même tombeau, dans cette même basilique qui doit à sa munificence ses nouvelles splendeurs ! »

FRANCE.

La livraison du *Correspondant*, qui paraît aujourd'hui, contient plusieurs morceaux extrêmement remarquables. Après la première partie d'un travail sur *saint Anselme*, dû à M. le comte de Montalembert, vient le troisième article de M. Charles Lenormant sur les associations religieuses. Nos lecteurs savent déjà avec quelle hauteur de vues, quelle force et quel courage d'esprit le savant professeur traite ce vaste sujet. Nous signalons ensuite une lettre adressée à M. Thiers, à l'occasion de son rapport, par M. l'abbé Pouillet, l'un des chefs d'établissements ecclésiastiques qui ont demandé à être entendus dans la Commission. La livraison est terminée par une *Revue politique* d'un excellent style, qui contient, sur les difficultés extérieures du Ministère, et sur les projets qui s'agitent autour de lui, des détails fort curieux et fort exacts, que nous allons reproduire.

« Dans le sein de la commission (pour l'examen du projet de loi sur l'instruction secondaire), M. Thiers a parlé contre le clergé avec une animosité peu scrupuleuse, avec arguments et des assertions tout à fait indignes d'un homme d'Etat : c'est ce que plusieurs de ses collègues, de ceux mêmes qui ont été ses alliés politiques, ont caractérisé, dit-on, par une expression de blâme assez énergique. Quatre d'entre eux, MM. Barrot, de Tocqueville, de Carné et de Salvandy, désireux à divers degrés, cependant, d'une vraie liberté, formaient une minorité dont les représentations n'ont pu prévaloir contre l'esprit universitaire coalisé avec l'esprit révolutionnaire. M. Saint-Marc Girardin aspirait, lui aussi, à être nommé rapporteur ; mais, prévoyant une crise ministérielle au bout de cette affaire, et trouvant qu'à côté de M. Thiers le ministère de l'instruction publique lui ferait une position justifiée par ses travaux littéraires, il n'a pas tardé à abdiquer des prétentions rivales et à reconnaître son chef. Ce qui donne quelque apparence spécieuse aux espérances de M. Saint-Marc Girardin, c'est que M. Cousin commence à trouver le ministère de l'instruction publique au-dessous de son ambition. Il suffit à l'illustre philosophe d'avoir passé par là; maintenant la diplomatie l'appelle, et l'ambassade de Prusse ouvrirait dignement une nouvelle période à sa vie politique.

« Mais les plus habiles comptent quelquefois sans leur hôte, et celui qui héberge tous ces hommes et case à son gré dans ses plans politiques ne paraît pas disposé à ratifier les arrangements qui se font autour de M. Thiers. On travaille donc, d'autre part, à prendre position contre l'attaque dont le rapport semble le premier indice. Dans la Chambre des Députés, il y a des hommes en assez grand nombre qui, tout imbus des préjugés contre les prêtres, reculeraient cependant devant la portée d'une discussion qui pourrait atteindre et blesser le système actuel ; et, lors même que les amis de la liberté de l'enseignement qui se trouvent dans la Gauche sacrifieraient leur principe à leur désir de reprendre le pouvoir, il pourrait se manifester encore une majorité qui repousserait le rapport à cause du rapporteur. D'ailleurs, une chose qu'on ne saurait refuser au chef de l'Etat, c'est l'intelligence des situations générales. Il sait que Voltaire est mort, et s'il veut ménager les philosophes de l'Université, il comprend parfaitement que l'Eglise forme une association tout aussi redoutable, quoique moins bruyante. On cherchera donc de ce côté une solution de juste-milieu. M. Martin (du Nord) déplaît fort à l'Université ; M. Villemain n'a pas acquis une auréole de sainteté aux yeux de l'Eglise. M. Villemain, en outre, a tristement soutenu son rôle à la Chambre des Pairs, devant une affaire grave, qui était de son ressort spécial, il s'est éclipé dans une modeste peu habituelle. A ce tort devant le public, il en a ajouté un autre devant ses collègues ; c'est d'avoir accepté pleinement dans la commission, un rapport et des dispositions nouvelles dont il n'a pas compris les conséquences. M. Martin prendrait donc la place de Séguier, qui n'attend que la fin de sa querelle avec les avocats pour donner sa démission, déjà résolue depuis dix-huit mois, et M. Villemain quitterait le ministère en même temps. Il est un homme instruit, un docteur prudent qui, dans la discussion de la Chambre des Pairs, a parfaitement navigué entre deux écueils, voulant à la fois la liberté et l'organisation sans trop dire dans quelle mesure ; un homme que depuis longtemps M. Guizot veut avoir au ministère comme ami et comme frère en la doctrine : c'est M. Rossi. M. le duc de Broglie surtout appuie ce nouveau candidat. Dans la haute position que sa vie politique lui a faite, M. le duc de Broglie renonce pour lui-même au pouvoir proprement dit ; c'est assez pour lui de son influence, et elle est grande. Il lui reste seulement deux préoccupations, deux pensées qu'il voudrait réaliser directement dans cette sphère inférieure des ministères et des parlements : ces deux pensées sont l'émancipation des noirs, et M. Rossi prendrait donc malgré l'opposition de M. Duchâtel, possession du portefeuille de M. Villemain, et alors le rapport tomberait naturellement dans l'oubli profond de la collection du *Monteur*. Que pourrait effectivement en faire le nouveau ministre ? Il ne pourrait l'attaquer : car, dans son attitude peu déterminée, il a partagé les principes jusqu'à un certain point ; mais le soutien est évidemment impossible à lui, ne pouvant se rendre responsable d'une certaine mesure qui n'est point tout à fait la sienne. Il faudra donc un projet de loi, et voilà le pays encore une fois préservé des secousses que lui prévoyait l'ex-ministre du 1^{er} mars. C'est du temps gagné pour tout le monde, car, au grand Dieu, si, au moyen de quelques expériences encore, le système ne changeait pas lui-même d'avis ? qui sait si, comme naguère appelé tout